



Les pêcheurs plaisanciers ne parlent que de bar

La proposition de la Commission européenne de limiter la pêche du bar à un poisson par sortie en mer anime l'essentiel des conversations sur le stand de la fédération des pêcheurs de loisir.

Leur stand fait face à ceux des Affaires maritimes, de la Douane et de la Marine nationale. Les pêcheurs-plaisanciers sont sous contrôle ! Ils le seront davantage encore demain si la proposition de la Commission européenne devenait réalité : un bar, et un seul, autorisé par sortie en mer ! L'idée, lancée de Bruxelles cet automne, a mis le feu à la côte.

15 000 signatures

« Protéger l'espèce, nous n'y sommes pas opposés. Mais pourquoi n'appliquer cette contrainte qu'aux pêcheurs de loisir ? » interroge, agacé, Paul Vinay, vice-président de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France. Une pétition a aussitôt été mise en ligne. Hier, elle avait recueilli 15 000 signatures, assure la fédération. Sans compter celles capturées directement au Nautic.

Le projet européen ne concerne que les zones Manche et Mer du



Paul Vinay saluant le secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies, à son passage, jeudi, devant le stand de la fédération des pêcheurs plaisanciers.

nord. Mais, au vent des rencontres sur le stand de la fédération, l'inquiétude a gagné tout le littoral. « Rien n'est fait, ce n'est qu'une proposition », tient à rappeler Paul Vinay.

N'empêche. L'augmentation de la taille minimale du bar à 42 cm il y a deux ans, tout en la conservant à 36 cm pour les pêcheurs professionnels, garde un goût amer.

La fédération, qui compte 30 000 adhérents, veut peser de tout son poids. « La pêche de loisir ce sont 2,5 millions de pratiquants et une activité générant 2 milliards d'euros par an en achat de matériels, en frais de ponton, etc. », expose Paul Vinay. Une nouvelle contrainte entamerait les enthousiasmes. « L'économie littorale en pâtirait, c'est certain », promet-il.

Tous ces arguments ont été présentés au secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies. « Pas plus tard que mardi nous étions encore avec ses conseillers », confie Paul Vinay. Le ministre a visité le Nautic jeudi en fin d'après-midi. Alain Vidalies a clairement refusé de s'exprimer sur le sujet, reportant tout commentaire après le conseil européen de la pêche de la semaine prochaine. Ah si, petite indiscretion : le ministre adore le bar, « de préférence grillé ».

Charles JOSSE.

Le chiffre

40 ans

En 2015, le Conservatoire du littoral fête ses 40 ans. Depuis sa création, il a acquis 160 000 hectares de linéaire côtier, aujourd'hui protégé. Dernière acquisition en date, début décembre, 1,4 hectare à Groix. L'objectif est d'atteindre un tiers du littoral français en 2050. Les plaisanciers y contribuent financièrement via le droit annuel de francisation des navires, comme cela a été rappelé hier soir sur le stand de la Fédération des industries nautiques.

Apnée : Stéphane Mifsud, l'homme poisson

Il est le recordman du monde d'apnée statique, tenant 11,35 min sous l'eau.

On l'appelle l'homme poisson. Lui réfute ce surnom. Stéphane Mifsud est pourtant capable de rester 11'35 sous l'eau. Il est le recordman d'apnée statique. Plus de 11 minutes sans respirer. Une éternité. Un exploit irréel pour le commun des mortels. Un cœur qui bat à 18 pulsations sous l'eau, une hyperlaxité de la cage thoracique, Stéphane Mifsud possède des aptitudes physiologiques déterminantes. « Mais c'est surtout à force de travail et d'entraînement qu'on parvient à de telle performance », explique le champion, présent au Nautic sur le stand Zodiak, dont il est l'ambassadeur.

Un entraînement qui commence par des Iron Man (triathlons longue distance) « pour préparer le moteur avant de préparer le corps à travailler sans air ». Mais la plus grande qualité de Stéphane Mifsud est sans force mentale, qu'il travaille grâce à la sophrologie et l'hypnose. « Nous avons en chacun de nous les capacités de faire de grandes choses. C'est une question de mental. Il faut pour cela sortir de son cercle de confort ».

Laurent FRÉTIGNÉ.

(Lire le portrait dans l'Édition du soir)



Stéphane Mifsud.

Le Phantom s'apprête à voler en course

Conçu par une société bretonne, le Flying phantom est un catamaran de sport qui vole sur l'eau à plus de 30 nœuds.

Vous souhaitez voler sur l'eau ? C'est possible grâce au *Flying Phantom*, un catamaran de 18 pieds équipés de foils, développé par une jeune société de Dinard. Conçu sur le même principe que les bateaux de la dernière Coupe de l'America, ce catamaran se met à voler dès les premières risées. « **A force 2 de vent, le bateau sort de l'eau** », assure Alex Udin, manager de Phantom international. Capable d'atteindre 33 nœuds, ce Phantom s'adresse à des pratiquants de catamarans de sport aguerris. « **Mais c'est aussi un bateau très facile dans le petit temps** ».

En carbone pré-imprégné et nid-d'abeilles, « **la technologie de l'aérospatiale** », le Phantom pèse 155 kg et coûte 39 000 €. Il devrait bientôt voler sur toutes les mers du monde, puisque « **nous avons comme objectif de créer une flotte monotype** ». Les 60 bateaux déjà vendus vont



Le Flying phantom ou le rêve de volet au-dessus de l'eau.

s'affronter dans un championnat en sept étapes, dès le mois d'avril 2015. Les trois étapes françaises auront lieu fin avril à Carnac, fin juin à Saint-Lunaire et en septembre à Saint-Malo. En parallèle, Red Bull lance un championnat pour les jeunes de 16 à 20 ans.

Sauveteurs en mer et Glénans solidaires



Signature du partenariat par Xavier de la Gorce, président de la SNSM, et Sylvestre Louis, président des Glénans.

La sécurité en mer, ils l'ont en commun. Hier, la Société nationale de sauvetage en mer et l'école de voile des Glénans ont signé un partenariat qui les amènera à conduire

des actions communes de formation à la sécu. 7 000 bénévoles œuvrent pour la SNSM quand les Glénans accueillent 15 000 stagiaires par an.